

## Allgemeine Verkaufsbedingungen

<b>Preise:</b>	Alle Preise sind Nettopreise, exkl. der gesetzlichen Mehrwertsteuer und ohne Verpackung und Versand-/Zollkosten. Alle Preise verstehen sich ab Lager Frauenfeld. Die in unserer Preisliste aufgeführten Preise sind unverbindliche Richtpreise.
<b>Zahlung:</b>	Innerhalb von 30 Tagen ab Rechnungsdatum, netto
<b>Mindest-Bestellwert:</b>	Fr. 100.-- netto pro Bestellung
<b>Mindest-Bestellstückzahl:</b>	1 Packungseinheit (siehe Preisliste)
<b>Rücksendungen:</b>	Retourlieferungen werden nur innerhalb von 10 Tagen, unter Beilage des Lieferscheins, in Original ISCAR-Lieferverpackung und komplett (inkl. Ersatzschrauben, Schlüssel etc.) akzeptiert, und nur sofern sich die Ware in einem neuwertigen bzw. unbeschädigten Zustand befindet. Bei Fehlen dieser Voraussetzungen findet keine Rücknahme statt. Die uns hierfür entstehenden Bearbeitungskosten müssen wir im Einzelfall mit Fr. 25.-- berechnen. Sonderanfertigungen werden nicht zurückgenommen.

Im übrigen sind unsere "Allgemeinen Lieferbedingungen" massgebend. Technische Änderungen und Änderungen der Lieferkonditionen bleiben vorbehalten.

## Conditions de vente

<b>Prix:</b>	Tous les prix sont indiqués nets, hors taxe légale sur la valeur ajoutée et sans frais d'emballage, d'expédition ou de douane. Les prix sont indiqués au départ de l'entrepôt de Frauenfeld. Les prix figurant dans notre liste de prix sont des prix indicatifs fournis sans garantie.
<b>Paiement:</b>	Net dans les 30 jours à compter de la date de facturation
<b>Montant minimal:</b>	Fr. 100.-- net par commande
<b>Quantité minimale:</b>	1 unité d'emballage (cf. liste de prix)
<b>Renvois:</b>	Les renvois ne sont acceptés que dans les 10 jours, sur présentation du bulletin de livraison, dans l'emballage ISCAR original et complet (y compris vis de rechange, clés, etc.), ceci uniquement dans la mesure où la marchandise est en parfait état, resp. n'a subi aucun dommage. Aucune reprise ne sera admise si ces conditions ne sont pas remplies. Dans certains cas, nous facturerons un montant de Fr. 25.-- au titre de frais administratifs. Les fabrications spéciales ne sont pas reprises.

Sont en outre applicables nos conditions générales de vente et de livraison. Modifications des caractéristiques techniques et des conditions de livraison réservées.

# Conditions générales de vente et de livraison

## 1. Généralités

- 1.1 Seules nos conditions générales de vente et de livraison s'appliquent à nos livraisons.
- 1.2 Les conditions d'achat et autres conditions commerciales du client n'ont pour nous pas force obligatoire, ceci même lorsque nous ne les contestons pas expressément. Par l'acte de passation de la commande, le client confirme qu'il a pris connaissance de nos conditions et qu'il accepte leur validité comme primant sur les siennes propres.
- 1.3 Les dérogations aux présentes conditions générales de vente et de livraison, les conventions complémentaires et les accords secondaires ne sont valables que dans la mesure où ils ont été confirmés par nous expressément et par écrit. La même règle s'applique aux modifications et compléments ultérieurs apportés à des contrats de fourniture fermes.
- 1.4 Nous nous réservons le droit de procéder à tout moment à des modifications de dessin dans la mesure où celles-ci n'affectent pas sensiblement les intérêts connus du client en cas d'utilisation des produits telle qu'elle est prévue dans la commande.

## 2. Prix

- 2.1 Les prix sont indiqués net au départ de Frauenfeld, hors TVA et sans frais d'emballage, d'expédition et de douane.
- 2.2 Les frais éventuels résultant d'examens spéciaux (par ex. tests de laboratoires) sont à la charge du client.

## 3. Conclusion du contrat et délai de livraison

- 3.1 Le montant minimal de toute commande est de Fr. 100.--. Toute commande doit porter au minimum sur un nombre d'unités correspondant à une unité d'emballage (conformément à la liste de prix).
- 3.2 Le contrat nous liant au client est conclu par la réception de notre confirmation de commande écrite ou électronique. Le délai de livraison court dès la date de notre confirmation de commande. Il est considéré comme respecté lorsque la fourniture est expédiée avant l'échéance du délai.
- 3.3 Le délai de livraison est prolongé du temps que prend le client pour nous remettre les indications et documents nécessaires à l'exécution de sa commande.
- 3.4 Tous les délais de livraison convenus sont soumis à une réserve d'approvisionnement propre correct et dans les délais prévus.
- 3.5 Le délai de livraison est prolongé d'une durée convenable lorsque des circonstances indépendantes de la sphère d'influence de ISCAR Hartmetall AG comme des événements de force majeure, des grèves, des jours fériés, des agitations militaires ou politiques, des problèmes d'exploitation ou l'attente de l'exécution de formalités administratives empêchent de manière indubitable la production ou la livraison de la fourniture. Nous n'avons pas non plus à répondre de telles circonstances lorsqu'elles interviennent pendant une livraison déjà retardée. Dans les cas importants, nous communiquons dès que possible au client le début et la fin de tels empêchements.
- 3.6 Le client n'est pas en droit de toucher une indemnité ou une peine conventionnelle ou d'annuler le contrat pour cause de retard à la livraison. Un retard à la livraison ne le libère pas de son obligation d'accepter la fourniture.

## 4. Livraison, expédition, passage des profits et risques

- 4.1 Sauf disposition contraire expresse, nous sommes autorisés à procéder à des livraisons partielles. Le client n'est pas en droit de refuser des livraisons partielles. Les livraisons partielles équivalent à des livraisons normales en ce qui concerne les obligations de paiement, de passage des profits et risques et d'obligation de garantie.

- 4.2 Sauf instruction contraire du client, nous avons la compétence de décider du type d'expédition, de la voie de transit et de l'entreprise chargée de l'expédition.
- 4.3 Les profits et risques passent au client dès que l'envoi comportant la fourniture quitte nos ateliers ou nos entrepôts. Cela vaut également en cas d'utilisation par le client de ses propres moyens de transport.
- 4.4 Si l'expédition est retardée pour des motifs dont ISCAR Hartmetall AG n'a pas à répondre, la fourniture est entreposée aux frais et aux risques du client.
- 4.5 Il appartient au client d'assurer la fourniture contre les risques de toutes sortes. Même lorsque l'assurance est établie par les soins de ISCAR Hartmetall AG, elle est réputée conclue au nom du client.
- 4.6 La marchandise livrée par nos soins correspond aux normes légales applicables en Suisse. En cas de livraison à l'étranger, ou si le client achemine lui-même la marchandise à l'étranger, il appartient au client de vérifier le respect des normes légales locales et le cas échéant de se procurer les certificats nécessaires.

## **5. Paiement**

- 5.1 Sauf convention contraire, les paiements sont dus nets dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation.
- 5.2 La cession des créances est réservée.
- 5.3 Si le client ne respecte pas le délai de paiement convenu, il est tenu, sans autre rappel, de verser dès l'échéance du délai des intérêts de retard au taux de 5% p.a.
- 5.4 Si le client ne s'acquitte pas dans les délais des paiements partiels convenus, le solde du prix d'achat est dû immédiatement. Si nous avons connaissance d'une cessation de paiement ou d'un signe de dégradation sensible des finances du client, nous sommes en droit d'exiger le paiement immédiat de toutes nos créances en cours sans avoir à respecter d'éventuels sursis de paiement convenus. Dans un tel cas, nous pouvons exiger le paiement préalable de fournitures déjà commandées avant de procéder à leur livraison.
- 5.5 Les délais de paiement doivent également être respectés lorsque le transport, la livraison ou l'acceptation de la fourniture ont été retardés ou empêchés par des circonstances dont ISCAR Hartmetall AG n'a pas à répondre. La rétention ou la réduction de paiements motivées par des réclamations, des prétentions ou des créances en contrepartie du client non reconnues par ISCAR Hartmetall AG ne sont pas valables.

## **6. Réserve de propriété**

- 6.1 Nous nous réservons la propriété des fournitures jusqu'au paiement intégral de toutes les créances relevant du contrat de fourniture, y compris les créances accessoires. ISCAR Hartmetall AG est en droit de faire inscrire aux frais du client la réserve de propriété dans le registre des pactes de réserve de propriété.

## **7. Restitutions, échanges**

- 7.1 Les renvois ne sont acceptés que dans les 10 jours, sur présentation du bulletin de livraison, dans l'emballage ISCAR original et complet (y compris vis de rechange, clés, etc.), ceci dans la mesure où la marchandise est en parfait état, resp. n'a subi aucun dommage. Aucune reprise ne sera admise si ces conditions ne sont pas remplies. Dans ce cas, nous nous réservons la faculté de facturer un montant de Fr. 25 au titre des frais administratifs (ou un montant supérieur au cas où nos frais seraient effectivement plus importants).
- 7.2 Les commandes spéciales ne sont en aucun cas reprises.

## **8. Garantie et responsabilité**

- 8.1 Nous garantissons que les fournitures sont exemptes de défaut à la lumière des connaissances techniques correspondantes et présentent les caractéristiques garanties.
- 8.2 Nous n'offrons aucune garantie pour les dommages causés par une utilisation inadéquate ou incorrecte, le non-respect des directives d'utilisation ou un maniement entaché de vice ou de négligence. Notre garantie ne s'applique pas aux objets que le client a modifiés de sa propre

initiative, sans notre collaboration et sans notre accord écrit.

- 8.3 Le client est tenu de contrôler les fournitures dans un délai de 14 jours à compter de leur réception, et de nous notifier les défauts éventuels dans le même délai, par écrit ou par courrier électronique. Tout vice ou défaut apparaissant seulement plus tard à l'intérieur de la période de garantie de deux ans devra nous être notifié immédiatement après sa découverte, par écrit ou par courrier électronique.
- 8.4 Dans le cas où le client omettrait de procéder à l'examen des fournitures ou à la notification des vices dans les délais impartis, les fournitures et prestations seront considérées comme acceptées et exemptes de vices et toute prétention à ce sujet est exclue.
- 8.5 Le client est tenu de nous retourner les fournitures faisant l'objet d'une réclamation. Lorsque la réclamation est faite dans les délais et qu'elle se révèle justifiée, nous choisirons soit de réparer les objets défectueux, soit de les remplacer par des fournitures exemptes de défauts et nous prendrons en charge les frais d'expédition. La réparation ou le remplacement des livraisons ne déclenchent pas de nouveau délai de garantie. Les pièces remplacées sont notre propriété.
- 8.6 Les droits à réclamations du client dans le cadre de la garantie sont réglés de manière exhaustive dans les présentes conditions générales de vente et de livraison. Toute autre responsabilité est exclue, pour autant que la loi le permette. Sont en particulier exclues les demandes du client en dommages et intérêts, réduction du prix, annulation et résiliation du contrat. En aucun cas ne pourront être acceptées les demandes en réparation de dommages qui ne touchent pas le produit livré lui-même, comme notamment les arrêts de production, les pertes de jouissance, les pertes de commandes, les pertes de gains, ainsi que tout autre dommage direct ou indirect. Ces limitations de responsabilité ne s'appliquent pas en cas de dommage intentionnel ou de négligence grave.

## **9. Résiliation et dédommagement pour commandes annulées**

- 9.1 Nous sommes en droit de résilier le contrat dès que nous apprenons que le client fait l'objet d'une cessation de paiement, de l'ouverture d'une procédure de faillite ou que des signes concrets de dégradation de sa situation financière deviennent perceptibles.
- 9.2 Si nous devons résilier le contrat ou que la commande ne peut pas être effectuée pour des motifs dont le client doit répondre, ce dernier est tenu de nous verser un dédommagement forfaitaire pour nos frais et pour la perte de profit équivalant à 10% du prix d'achat. Nous nous réservons le droit d'exiger un dédommagement plus important le cas échéant. Le dédommagement forfaitaire est réduit dans la mesure où le client prouve qu'aucun frais ni dommages ne sont intervenus.

## **10. Droit de propriété et droits d'auteur sur les documents**

- 10.1 Les dessins, schémas, spécifications, maquettes, modèles et autres documents restent notre propriété exclusive. Ils ne sont confiés à des tiers que dans le but convenu et ne doivent être utilisés à aucune autre fin. Des copies et autres reproductions ne peuvent être établies que dans le but convenu. Ni les originaux ni les reproductions ne peuvent être confiés à des tiers ou rendus accessibles de quelque manière que ce soit sans notre accord exprès. Ils doivent nous être rendus immédiatement à notre demande, de même, le cas échéant, que toutes les copies et autres duplicata établis. Les droits d'auteur sur les documents restent en notre possession.
- 10.2 Les croquis cotés, les illustrations et les poids indiqués dans les listes de prix et les imprimés ne font pas foi. Des indications fermes sont fournies de cas en cas sur demande spéciale.

## **11. Dispositions finales. lieu d'exécution, for, droit applicable**

- 11.1 Lorsque certaines dispositions du contrat de fourniture ou des présentes conditions générales de vente et de livraison sont sans effet, les autres dispositions restent valables et conservent leur force obligatoire.
- 11.2 Nous nous réservons la faculté de modifier les présentes conditions générales de vente et de livraison en cas de besoin.
- 11.3 Le contrat et les présentes conditions générales de vente et de livraison sont soumis au droit matériel suisse, exclusion étant faite de l'application de la Convention de Vienne sur la Vente Internationale de Marchandises, ainsi que des règles de conflit de lois.
- 11.4 **Le lieu d'exécution et le for sont Frauenfeld pour les deux parties. Le vendeur est**

**cependant libre de faire valoir ses droits également au lieu de domicile du client.**

**(Version à jour en Aout 2017)**

## **SYMBOLE DER LIEFERMÖGLICHKEITEN / SYMBOLES DES POSSIBILITE DE LIVRAISON(S.C.)**

- **Ab Lager bzw. kurzfristig lieferbar / Du Stock ou alors délai de livraison rapide**
- **2-3 Wochen / 2-3 semaines**
- **Ab Lager bzw. mittelfristig lieferbar / Du Stock ou alors délai de livraison moyen**
- ▲ **Neues Produkt / Nouveau produit**
- **Auf Anfrage / Sur demande**